



SYNDICAT DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION EN GUADELOUPE

COVID-19 CRISE SANS PRÉCÉDENT MAIS ATTENTION AUX DÉRIVES DANS L'ÉDUCATION EN GUADELOUPE !

Depuis ce lundi 16 Mars 2020 nous traversons une crise sans précédent. La population de Guadeloupe se retrouve confinée par mesure de sécurisation des personnes. Le SPEG rappelle sa détermination à œuvrer sans jamais compromettre la continuité pédagogique. Cependant nous appelons les collègues à rester vigilants tant au sujet des obligations de service que des nombreux risques hélas encourus par certaines initiatives.

Cette période exceptionnelle dont nous ignorons la durée, nous rappelle l'attention spéciale réservée à nos élèves à besoins particuliers, aux élèves en situation de handicap, aux très nombreux élèves en difficultés, ainsi qu'à tous nos élèves vivants dans un cadre familial et social très modeste voir extrêmement difficile. Tous ces cas nous sensibilisent à cette nécessité de prolonger nos enseignements au-delà du cadre dans lequel nous avons été formés.

Nous rappelons en préalable que l'outil PRONOTE (ou tout autre validé par le Conseil d'Administration) souvent promu par l'administration (Ante COVID-19) reste selon nous l'interface la plus fiable et pouvant éviter un certain nombre de dérives. Tout doit être organisé pour faciliter la compréhension et donc les apprentissages de nos élèves. Nous entendons bien la présentation de toutes les autres interfaces promues par le ministère et l'administration rectorale, mais demandons à tout le personnel de privilégier celle qui ne saurait remettre en question son intégrité personnelle et professionnelle mais aussi sa sécurité et sa santé.

Aujourd'hui, les parents, les élèves, l'administration mais aussi les enseignants découvrent et s'appliquent à adopter des pratiques pédagogiques inédites pour tout le monde. Après 5 jours de familiarisation et d'usages, toutes ces mesures allant dans le sens de la continuité pédagogique ont mis en évidence si besoin en était, la très grande disparité en équipement numérique des uns et des autres. Si l'on constate parfois un suréquipement, on constate très souvent une certaine carence matérielle ou encore l'étendue des zones blanches en Guadeloupe. Nous invitons donc à une certaine bienveillance sur ce point également, car la continuité pédagogique si elle a le devoir d'exister, a également cette obligation d'être fournie à tous sans décalage ni discrimination.

En plus, depuis 3 jours, les collègues sont « bombardés » d'injonctions en tout genre issues des supérieurs hiérarchiques administratifs et pédagogiques, imposant par exemple, l'utilisation d'outils nouveaux tels les classes virtuelles du CNED. Nous attirons l'attention de tous sur les risques avérés encourus dans l'exercice de cette nouvelle fonction virtuelle que l'administration rectorale veut nous imposer. En effet, le mode d'accès à ces classes virtuelles n'étant pas sécurisé, nos collègues subissent des agressions verbales, de la part d'individus inconnus, qui se sont procurés ces liens et/ou codes d'accès. Nous en avons la preuve ! L'administration a été informée. Plainte a été déposée. Nous dénonçons la mise en application, de ces nouvelles interfaces, sans sécurisation, qui exposent les personnels à des agressions verbales et écrites. C'est à l'administration rectorale, qui reconnaît les

défaillances et les limites du système, de prendre ses responsabilités et d'assurer la sécurité des personnels en de telles circonstances.

Par conséquent, nous réitérons un appel à la prudence et à la responsabilité de chacun car il est vrai que le réseau WhatsApp ne saurait être un canal officiel, réglementaire et pédagogique (aucune couverture juridique, administrative). Il en est de même pour tous les échanges via les adresses mails personnels.

Aucune directive d'où qu'elle vienne, ne pourra et ne devra au nom de transmissions numériques professionnelles opposer un agent de l'Éducation Nationale au principe de liberté et de préservations de données personnelles. A ce sujet le SPEG invite tout personnel à s'assurer de la fiabilité de sa connexion, à la sécurité de son réseau et à la préservation et la sécurité de son matériel (Antivirus, spyware...). Il est évident qu'avec les mesures de confinement, chacun travaillera depuis son poste personnel, qui est parfois un outil informatique familial.

Nous insistons auprès de tous les contractuels, les AESH, les AED, sur le fait que les consignes de confinement nous concernent tous malgré les pressions que subissent certains. Nous précisons que nous sommes tous logés à la même enseigne.

Nous rappelons notre soutien indéfectible aux collègues stagiaires qui ont découvert le métier face aux élèves, le découvre à distance et simultanément gardent en tête la rédaction du mémoire à remettre pour leur titularisation. C'est sans doute là un dur challenge mais assurément formateur.

Mais que cela soit clair : aucune plateforme, aucun serveur, aucun système virtuel ne peut remplacer un enseignant devant ses élèves. C'est la seule façon d'assurer l'équité dans un système éducatif. Cependant, il nous appartient, durant cette période de confinement, de rendre nos méthodes et pratiques des semaines à venir, les plus efficaces et protégées possibles à travers les activités pédagogiques de renforcement des connaissances transmises depuis la rentrée de septembre 2019.

En outre, est-il utile de souligner la liberté pédagogique dont disposent les enseignants qui sans conteste font tout pour permettre la réussite des élèves.

**Camarades, Collègues, bon courage à tous ! Prenez soin de vous !
Nous sommes et resterons les garants de tout apprentissage et de la formation de notre jeunesse !**

**FOUFOU FOU MEN NICH A-Y PA FOU !
KANMARAD ANNOU RÉTÉ DOUBOUT !**

**SPEG KA RÉTÉ VÉYATIF !
Fòs ! Kouraj ! Dètewminasyon !
Pou on lékòl pou sèvi Gwadeloup !**

*Pointe-à-Pitre le 20 mars 2020
Le Conseil Syndical du SPEG*